

GAEC DU BALEN, OCCITANIE

Une maîtrise sans faille du désherbage

Marie-Claude Georges, 55 ans, a fait le pari en 2015 avec son mari de passer les 145 ha de leur exploitation en agriculture biologique. Un pari réussi mais exigeant techniquement.

Certains opèrent les changements avec du temps, mais au Gaec du Balen, chez Marie-Claude et Pierre-Yves Georges, le passage en agriculture biologique s'est fait d'un trait, en 2015, sur la totalité de l'exploitation qui était alors spécialisée en monoculture de maïs. Autant dire que le changement a été radical. « Nos motivations étaient économiques a priori, les marges se resserraient. De plus, notre fils, ingénieur agronome, travaillait à l'époque en Suisse sur les systèmes en agriculture biologique. Avec la perspective qu'il revienne sur l'exploitation familiale, cela nous a aussi poussés à franchir le pas, résume Marie-Claude Georges. En posant les chiffres sur la table, nous nous sommes rendu compte que même si les rendements n'étaient pas équivalents au conventionnel, on ne ferait pas pire économiquement. » De la monoculture du maïs, il y a 4 ans, désormais, l'exploitation est passée aux céréales, en mélange (blé + féverole ou triticale + pois), au soja et au maïs pour la consommation humaine, au sarazin et au maïs pop-corn sous contrat avec la société Natais.

La décision a été de convertir d'un seul coup toute l'exploitation. « L'objectif était de minimiser les charges à l'hectare, nous ne trouvions pas rationnel d'investir dans de nouveaux outils (herse étrille, houe rotative, bineuse, trieur...) pour une partie



Marie-Claude Georges a passé en 2015 les 145 ha de son exploitation en agriculture biologique.

de l'exploitation et de garder du matériel pour une autre », précise l'agricultrice.

Une dizaine de passages pour le désherbage mécanique

La principale problématique technique en agriculture bio, c'est le désherbage. « Notre première interrogation a été de savoir comment désherber mécaniquement les cultures. Alors nous nous sommes fait accompagner par la chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées et nous faisons partie du Ceta bio d'Agrodod. Cela nous a permis d'investir dans les bons outils et d'appréhender techniquement cet élément essentiel de l'itinéraire en AB. Il ne faut surtout pas rater un passage. En résumé, si vous

êtes un bon agriculteur en conventionnel avec le sens de l'observation et de l'agronomie, vous le serez aussi en bio », poursuit-elle. Ce choix, pour la famille Georges, est une vraie satisfaction. « L'agriculture biologique demande peut-être plus de temps, parfois dix passages de désherbage mécanique, le semis systématique de couverts aussi pour ne pas laisser les sols nus, pour améliorer l'activité biologique et pour apporter de l'azote, mais nous sommes récompensés. La différence de rendement n'est pas énorme par rapport au conventionnel : 90 à 100 q/ha en maïs, par exemple, alors que les prix sont souvent le double. »

Hélène Sauvage

CARTE D'IDENTITÉ

- Localisation : Castelnau-Magnoac, département des Hautes-Pyrénées
- Main-d'œuvre : 2,5 UTH
- SAU : 145 ha de grandes cultures : céréales en mélange, maïs pop-corn, maïs, soja, sarazin
- Commercialisation : boulangerie bio, légumineuses gardées pour les couverts ou vendues à des viticulteurs de la Drôme, maïs pop-corn en contrat avec l'entreprise Natais, le reste est vendu au négoce Grain d'Oc (filiale d'Agrodod)